

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-CORSE**54/2025**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE **SAINT-FLORENT**

Séance du 09 décembre 2025

Nombre de membres

. Afférents au C.M.  
19. En exercice :  
19. Qui ont pris part à la  
délibération :Vote 16  
Pour 16  
Contre 0  
Abstention 0DATE DE LA  
CONVOCAION  
02/12/2025DATE AFFICHAGE  
10/12/2025L'an deux mille vingt-cinq,  
et le neuf décembre

à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA Maire

Présents : Messieurs COSTA, FEYDEL, PAOLINI, BENVENUTI, SIMONETTI-MALASPINA et Mesdames SEBASTIANI, ROVERE, GUARDINI, SANCIU, PONZEVERA et VOLELLI.

Procurations : Mme LOUIS à Mr COSTA, Mme SCOTTO ép ANTONELLI à Mr OLMETA, Mr HLUŠICKA à PAOLINI, Mme FERRAGUTI à Mme GUARDINI.

Absents : Messieurs MORELLI, PANZA et POLI.

Mme SEBASTIANI a été nommé(e) secrétaire de séance.

Objet de la délibération :**TARIFICATION DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT POUR L'ANNEE 2026**

Le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de fixer la tarification du service eau et assainissement pour l'année 2026, comme suit :

Redevance EAU	
Consommation	
✓ Abonnement :	
✓ Branchement de 15 à 20 mm	50,00 €
✓ Branchement de 25 à 32 mm	80,00 €
✓ Branchement de 40 à 50 mm	100,00 €
✓ Branchement de 50 mm et plus	240,00 €
• Consommation :	
✓ Tarif du m3	1,05 €
✓ Redevance sur consommation d'eau potable (à reverser à l'Agence de l'Eau)	0,39 € / m3
✓ Redevance Performance des réseaux d'eau potable (à reverser à l'Agence de l'Eau)	0,01 € / m3
✓ Redevance préservation des ressources en eau	0,04 € / m3
Redevance ASSAINISSEMENT	
Consommation:	
✓ Consommation	1.00 €
• Redevance Performance des systèmes d'assainissement collectif = $0.09/m^3 \times 0.860 = 0.0774 \text{ €}$ (à reverser à l'Agence de l'Eau)	0.0774 € m3

Le conseil, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, adopte les tarifs ci-dessus mentionnés, et mandate le Maire pour exécuter la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.